

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
5 – 2023 / N°2**

SEANCE du 26 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Contre : 0 Pour : 14 Abstention : 0
Date de la convocation : 19.09.2023

L’an deux mil vingt-trois et le vingt- six septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale.

Absents excusés :

**REBOUL Grégory donne procuration à BONNET Annick
ROUZET Christelle donne procuration à LAMBERT Daniel
MANENT Corinne donne procuration à ANDEOL Hervé
LASSAGNE Cécile donne procuration à BROCHIER Nicolas
VIAL Anne- Claire donne procuration à DESPEYSSE Jocelyne**

Objet : Acquisitions d’un lave-linge et d’un sèche-linge pour l’école

Le bureau propose l’acquisition d’un lave- linge et d’un sèche- linge pour un besoin à l’école à la société MDA pour un montant de 1648.32 € HT soit 1977.98 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **ACCEPTE** l’acquisition d’un lave- linge et d’un sèche- linge pour l’école à la société MDA pour un montant de 1648.32 € HT soit 1977.98 € TTC.
- **DIT** que cette dépense est prévue au budget 2023 article 21841.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 26/09/2023

Le Maire
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 29/09/2023
Et de la réception en Préfecture le 96/09/2023

Le Maire